



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire 7004

du 25/02/2019

### Programme Schuman

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

|                      |                                    |
|----------------------|------------------------------------|
| Type de circulaire   | circulaire informative             |
| Validité             | du 11/février/2019 au 30/juin/2019 |
| Documents à renvoyer | oui, pour le 25/mars/2019          |

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Information succincte | Echanges linguistiques de 2 semaines avec des élèves allemands et luxembourgeois |
|-----------------------|--|

|           |  |
|-----------|--|
| Mots-clés | Echanges linguistiques, langues, Allemagne, Luxembourg |
|-----------|--|

## Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

| Réseaux d'enseignement   | Unités d'enseignement                                   |
|--|---|
| <b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>   | Secondaire ordinaire<br>Secondaire en alternance (CEFA) |
| <b>Ens. officiel subventionné</b>  | Secondaire spécialisé                                   |
| <b>Ens. libre subventionné</b><br>Libre confessionnel<br>Libre non confessionnel | Secondaire artistique à horaire réduit                  |

## Groupes de destinataires également informés

|   |
|---|
| A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)</li><li>Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)</li><li>Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)</li><li>Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)</li></ul> Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : <ul style="list-style-type: none"><li>Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone</li><li>Les organisations représentatives des associations de parents</li></ul> |
|---|

## Signataire(s)

|  |
|--|
| Autre administration générale : Secrétariat général - Monsieur Frédéric DELCOR, Secrétaire général |
|--|

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

| Nom, prénom   | SG + DG + Service                            | Téléphone et email                   |
|---------------|--|--------------------------------------|
| LASSOIE Annie | SG - Direction des Relations internationales | 02/413.2198<br>annie.lassoie@cfwb.be |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat, Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone, le **programme Schuman** en Fédération Wallonie-Bruxelles est relancé en **2019** avec **un échange de deux semaines**.

Il s'agit d'un programme d'échange individuel d'élèves de **2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur de 2 semaines** avec des élèves partenaires de l'une des deux régions voisines allemandes et du Luxembourg.

Ci-joint la fiche d'information du programme qui vous permettra d'en comprendre le fonctionnement. Le document de candidature (une copie en annexe) peut être téléchargé directement depuis le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévu à cet effet : [www.dri.cfwb.be](http://www.dri.cfwb.be) (rubrique « Activités » et ensuite « Schuman ») ou demandés à Madame Annie LASSOIE par téléphone au 02/413.21.98 ou par courriel à [annie.lassoie@cfwb.be](mailto:annie.lassoie@cfwb.be).

Je vous informe que les candidatures seront acceptées jusqu'au **25 mars 2019 au plus tard**.

Je vous invite à les transmettre, **en quatre exemplaires et avec photo récente**, dans le délai précisé à l'attention de :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
A l'attention de Madame Annie LASSOIE  
Direction des Relations internationales  
Bureau 6A004-2  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 – Bruxelles

Je vous remercie pour votre collaboration.

**Le Secrétaire général,**

**Frédéric Delcor**

Le cas échéant, document(s) annexé(s) à la circulaire : **1 fiche d'information du programme + 1 formulaire de candidature**